

**HAR-2105**  
Séminaire VI

**Histoire de l'art au féminin**

Prof. Françoise Lucbert

Département des Sciences historiques, Université Laval

Session d'automne 2019

**Note : si le séminaire s'adresse en priorité aux étudiant(e)s en histoire de l'art, il est susceptible d'être ouvert à celles et ceux qui s'intéressent aux études féminines et/ou féministes.**

**OBJECTIFS**

1. Participer à une réflexion collective sur la place des artistes femmes dans l'histoire de l'art occidental.
2. Examiner quelques développements de l'art au féminin, avec une attention particulière pour la période 1850-1950 en Europe de l'Ouest.
3. S'initier à quelques outils théoriques et méthodologiques de l'histoire féministe de l'art.
4. S'attacher individuellement à l'analyse d'un cas afin de développer ses habiletés d'expression, à l'oral comme à l'écrit.

**CONTENU**

L'étude de la production féminine dans le vaste domaine des arts plastiques – principalement la peinture et sculpture, mais aussi la gravure, la photographie et les arts décoratifs – ne peut se faire sans une réflexion préalable sur la manière d'aborder un tel corpus. Pourquoi les œuvres des créatrices du passé tendent-elles à être moins connues/étudiées/exposées/collectionnées que celles de leurs collègues masculins ? Pourquoi, d'ailleurs, s'attacher à une histoire de l'art au féminin ? Comment écrire celle-ci ? Et sur quelles prémisses s'appuyer ?

**FONCTIONNEMENT**

Conçues d'une manière thématique, les séances introductives exposeront les principales problématiques liées à la présence des femmes dans le contexte de la production des œuvres d'art plastiques. Quelques exemples significatifs serviront à éclairer le fonctionnement des carrières d'artistes femmes (apprentissage, création et diffusion), sans négliger leurs orientations esthétiques et idéologiques, ainsi que leurs partis pris formels et techniques. Le format séminaire repose sur une participation active des étudiant(s) à propos d'œuvres et de textes ciblés. Chacun(e) enrichira ce travail commun à la lumière de l'analyse d'un cas spécifique, qu'il lui faudra documenter et approfondir tout au long de la session. Deux ou trois séances spéciales devraient impliquer des invité(e)s ou des visites de lieux particuliers.

**ÉVALUATION**

L'évaluation devrait être établie selon la répartition suivante\* :

Participation au travail collectif :	20%
Exposés oraux :	30%
Travaux écrits :	50%

*\*Important : l'évaluation est susceptible de varier en fonction du nombre d'étudiants inscrits.*

**BIBLIOGRAPHIE:**

La bibliographie détaillée sera fournie au premier cours.